

PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS

Poste à temps complet

---

**CORPS D'EMPLOI :** Conseillère ou conseiller en services adaptés

**SERVICE :** Direction adjointe au cheminement scolaire

**TRAITEMENT ANNUEL :** 41 546 à 76 486 \$

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme universitaire terminal en enseignement en adaptation scolaire ou en orthopédagogie;
- Trois (3) années d'expérience professionnelle pertinente avec une clientèle ayant un handicap;
- Formation ou compétence reconnue en intervention didactique auprès des élèves ayant des troubles d'apprentissage;
- Une connaissance fonctionnelle des outils technologiques utilisés avec les élèves ayant des troubles d'apprentissage constituerait un atout;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature au soussigné par courriel à [ress.humaines@cegeptr.qc.ca](mailto:ress.humaines@cegeptr.qc.ca) **au plus tard le 16 juillet 2018 à 16h** en inscrivant dans l'objet : « P2018-02 ».



Cégep de Trois-Rivières,  
Le 3 juillet 2018

Raymond Marcotte gestionnaire administratif  
Direction des ressources humaines

## **CONCOURS P2018-02**

### **Conseillère ou conseiller en services adaptés**

#### **NATURE DU TRAVAIL**

Les emplois de conseillère ou de conseiller en services comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiants et étudiantes, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

#### **QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La personne titulaire de ce poste:

- Participe au dépistage des étudiants ou étudiantes vivant des difficultés. Elle procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demandent des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Elle recueille de l'information, les rencontre individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du collège.
- Assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique.
- Établit des plans d'intervention, s'assure de leur mise en œuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements.
- Veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques, orthopédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.
- Assiste et conseille l'enseignante ou l'enseignant dans ses interventions pédagogiques et relationnelles auprès des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement envisagées et convient de leur application.
- Participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.
- Constitue et tient à jour le dossier des étudiantes et étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.
- En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, elle ou il développe et anime des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant en situation de handicap.
- Au besoin, dirige l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assure du suivi du dossier avec ceux-ci.
- Effectue toute autre tâche connexe.